



L'essentiel de l'info : tout savoir sur la vie de notre village



www.mairiemaubec-luberon.fr

N°209 - FÉVRIER 2021



ACTUALITÉS COMMUNALES

- Jardins partagés
- Rappel Nouveaux horaires
- Point Info Radar Pédagogique mobile
- C.C.A.S
- Point réalisation commissions municipales
- Rappel grippe aviaire
- Défi jeunesse
- Nouveau commerce
- Expression des conseillers élus du groupe d'opposition
- Centres de Vaccination
- Départ d'une conseillère municipale
- Permanences architecte conseil
- Promenez-vous
- Recensement militaire

ACTUALITÉS CULTURELLES & ASSOCIATIVES

- Maubec Loisirs Culture

ACTUALITÉS COMMUNALES

CULTIVEZ VOTRE POTAGER AUX JARDINS PARTAGÉS

Courant janvier, la commission Environnement a organisé une réunion destinée à relancer le projet des jardins partagés, lancé il y a quelques années par la municipalité.

Les membres de cette commission sont motivés et bien décidés à s'investir pour que renaisse ce potager collectif qui permet - outre de cultiver sainement ses fruits et légumes - de créer du lien et de la convivialité, en étant un lieu d'échanges, de partage et de mixité sociale et intergénérationnelle. Bon nombre de personnes se sont déjà manifestées par mail et téléphone.

L'idée est d'implanter les parcelles derrière la Noria de Maubec, facilement accessible et bien située. Le terrain sera clôturé avant que les lots, d'une

cinquantaine de m² chacun, ne soient délimités. Ce projet devrait avancer dans les prochaines semaines afin que les jardiniers puissent investir leur parcelle dès le printemps, pour y planter leurs premières tomates, courgettes et autres salades...

Envie de cultiver votre jardin aux jardins partagés ? Des questions ? N'hésitez pas à contacter Jean-François Dubois par mail :

jf.dubois@mairiemaubec-luberon.fr
ou par téléphone : **06 47 70 05 32**

Prochaine réunion d'avancement du projet programmée le samedi 6 février à 10H en mairie.

*Article adapté d'Elsa Bastide
La Provence 14/01/21
Photo Elsa Bastide.*



RAPPEL : NOUVEAUX HORAIRES À COMPTER DU 4 JANVIER 2021

Mairie : du lundi au samedi de 8H30 – 12H15

Agence postale communale : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et le samedi de 8h30 à 12h

POINT INFO RADAR PÉDAGOGIQUE MOBILE

En plus des radars pédagogiques fixes implantés sur la commune, nous effectuons également des relevés temporaires sur d'autres secteurs dont voici les résultats.

Chemin de La Gravière – Maubec village

Le radar est resté en place du lundi 16 novembre au mardi 15 décembre.

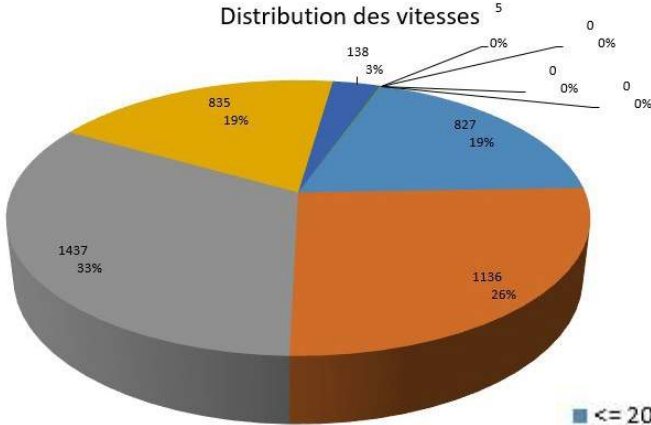
Le nombre de passages enregistrés sur cette période est de 648 véhicules soit trafic moyen de 23 véhicules /jour

Vitesse mini : 31 km/h

Vitesse maxi : 68 km/h

Soit 3,27% des véhicules qui circulent au-dessus des 50 km/h

Distribution des vitesses



Chemin des Gautières – Maubec Coustellet

Le radar est resté en place du vendredi 11 septembre au vendredi 25 septembre 2020

Le nombre de passages enregistrés sur cette période est de 394 véhicules soit trafic moyen de 28 véhicules /jour

Vitesse mini : 17 km/h

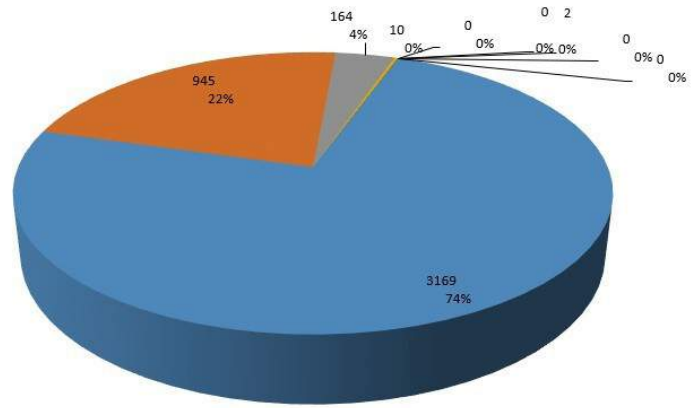
Vitesse maxi : 52 km/h

Soit 0,05% des véhicules qui circulent au-dessus des 50 km/h

Au 15/01/2021, le radar mobile est placé en analyse dans la montée entre le camping et le vieux village.

- <= 20 km/h
- 21-30 km/h
- 31-40 km/h
- 41-50 km/h
- 51-60 km/h
- 61-70 km/h
- 71-80 km/h
- 81-90 km/h
- > 90 km/h

Distribution des vitesses



Route départementale RD2 – Maubec Coustellet

Le radar est resté en place du vendredi 23 octobre 2020 au dimanche 8 novembre 2020.

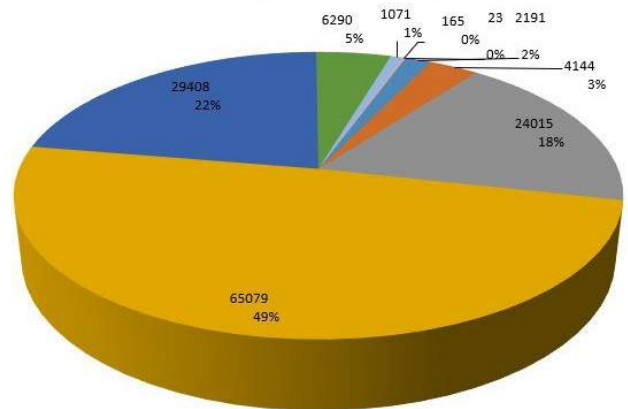
Le nombre de passages enregistrés sur cette période est de 574510 véhicules soit trafic moyen de 1574 véhicules /jour

Vitesse mini : 46 km/h

Vitesse maxi : 99 km/h

Soit 27,92% des véhicules qui circulent au-dessus des 50 km/h

Distribution des vitesses



*Philippe STROPPIANA,
Adjoint aux travaux et à la sécurité*

CCAS

Inscription sur le registre des personnes vulnérables de la commune

Le but et la finalité de ce registre sont de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès de certaines personnes lors de déclenchement de tout plan d'alerte et d'urgence mis en œuvre par le préfet

Les personnes pouvant figurer sur ce registre sont :

- Les personnes de 65 ans et plus
- Les personnes âgées de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes handicapées
- Les personnes présentant une fragilité pathologique importante

L'inscription se fait principalement par la personne concernée, par son représentant ou par un tiers. L'accès à ce registre est sécurisé pour respecter le caractère confidentiel des données confiées.

Les documents nécessaires à l'inscription sont à retirer à l'accueil de la mairie et à retourner complétés.

Prenez soin de vous !

Michel REY
Vice-Président du C.C.A.S

LE REGISTRE des personnes vulnérables



PERSONNES ÂGÉES
DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES
OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES
DÉPENDANTES

COMMISSION ÉCOLES

ANNÉE 2020

- Entretien individuel avec chaque agent municipal afin de faire connaissance et de renforcer la cohésion du groupe
- Réaménagement du temps périscolaire du midi avec mise à disposition de jeux et d'activités ludiques en prenant en compte les besoins spécifiques de certains enfants.
- Déplacement de la garderie dans les bâtiments de l'école pour le bien-être et la sécurité de tous.
- Travaux de rafraîchissement dans la cantine pour le confort de nos agents et des enfants.
- Signature d'une convention entre l'école et la Ipo, faisant du jardin pédagogique un espace protégé. Plantation d'une haie adaptée à la nidification et à l'alimentation des oiseaux.

POUR 2021

- Première tranche de rénovation énergétique prévue pour le dortoir des maternelles et la classe des ps/ms.
- Démarrage du projet en lien avec le Parc du Luberon et l'agence de l'eau « un coin de verdure pour la pluie » qui consiste à désimperméabiliser et végétaliser et la cour de l'école.
- Élaboration d'une convention entre l'école, les parents et la mairie pour l'usage du jardin pédagogique et rédaction des axes d'aménagement avec les instituteurs et le Parc du Luberon.

COMMISSION JEUNESSE ET SPORT

ANNÉE 2020

- Création du label « Maubec on s'bouge » avec pour objectif de créer du lien et de fédérer les maubecquois autour du stade, en donnant du sens à des événements sportifs.
- Défi Jerusalem relevé avec succès le 16 octobre, 70 danseurs ont partagé ce moment festif et joyeux. Cours de sport de Noël, en plein air et sous la pluie, réussi également le 19 décembre au profit d'une association pour enfants atypiques.

POUR 2021

- Poursuite des événements « Maubec on s'bouge » avec un défi « selfies » pour nos jeunes de 12 à 17 ans pendant les vacances de février.
- Puis en fonction des conditions sanitaires garder le rythme d'un événement à chaque période de congés scolaires.
- Création d'un club de marche/ randonnée ouvert à tous.
- Démarrage des études pour la réalisation du pumptrack et de notre future aire sportive.

COMMISSION TRAVAUX

ANNÉE 2020

- Remplacement de l'éclairage extérieur de l'église (projecteurs led encastrés dans le sol)
- Réfection de l'impasse de l'atelier municipal (reprise du pluvial et pose enrobé)
- Modification de chaussée chemin du Carraire (rabotage de la chaussée puis reprise des enrobés suite à des problèmes d'inondation)
- Réfection du chemin de la Calade (pose d'émulsion bi couche)

POUR 2021

- Création d'un giratoire chemin du Carraire/chemin du Peirou
- Réfection totale du parking des Beaux Tonis
- Aménagement de la Grande Rue (entre le parking du Laquais et l'église)
- Suite et fin des études pour sécuriser l'entrée du village route d'Oppède

*Philippe STROPPIANA,
Adjoint aux Travaux
et Aurore STELLA,
Adjointe aux Affaires Scolaires et
Jeunesse et Sport*



RAPPEL GRIPPE AVIAIRE



Le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont « détenus en permanence à l'intérieur de locaux », est obligatoire depuis la parution d'un arrêté en 2006, toujours en vigueur aujourd'hui, et particulièrement indispensable en période d'épidémie de grippe aviaire.

Les maires doivent tenir à disposition des préfets, pour leur commune, « la liste des détenteurs d'oiseaux s'étant déclarés sur le territoire de leur commune ». Dans certains départements touchés par l'épizootie, les préfets viennent de demander aux maires de mettre au plus vite à jour cette liste.

Sont concernés tous les « détenteurs non commerciaux » de volailles (basse-cours) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur. Toutes ces personnes doivent remplir un formulaire Cerfa (15472*01) et l'envoyer ou le déposer à la mairie de leur commune. Il est également possible de remplir ce formulaire sur la page dédiée du ministère de l'Agriculture.

Cette obligation a été fixée par l'arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire.

DÉFI JEUNESSE



tu as entre 12 et 17 ans? Ce défi est pour toi!
Prends un selfie à Maubec, poste le sur ton insta en taguant maubec_officiel, invite deux contacts.
Un tirage au sort le 13 mars te permettra peut-être de gagner un bon d'achat de 150€ chez Save my Phone Maubec-Coustellet, soit la valeur d'une paire de airpods2 !!!



instagram:
maubec_officiel

NOUVEAU COMMERCE

LIVRAISON A DOMICILE



ALIMENTATION NATURELLE SANS CEREALES
ET SANS GLUTEN
COMPLEMENTES ALIMENTAIRES BIO
PRODUITS DE BIEN-ETRE ANIMAL



KATIA BEAUSSIER

☎ 06.49.02.22.77

✉ CONTACT@TEKZA.FR

72 RUE GRENACHE 84660 MAUBEC

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES CONSEILLERS ELUS DU GROUPE D'OPPOSITION

Chères Maubecquoises, chers Maubecquois,

Comme vous, nous souhaitons une vraie transparence quant à la vie publique de notre commune. Les contribuables, que nous sommes, ont non seulement le droit d'être informés de tous les projets envisagés par notre municipalité mais aussi sur le coût réel et sur l'utilité de leur réalisation.

Merci à celles et ceux qui nous font part de leurs réflexions et de leurs suggestions constructives et éclairées, concernant notre commune.

Comme d'habitude, nous vous donnons rendez-vous sur notre site pour-vous-maubec-autrement.sitew.fr

Martine Camoin, Hervé Gayet, Richard Giuffrida, Sylvana Macaigne.



Centres de vaccination Covid-19 en Vaucluse

uniquement sur rendez-vous

Au 19/01/21

CH de Carpentras / CPTS Synapse Comtat Venaissin

24, rond point de l'amitié
Du lundi au vendredi : 9h-17h
04 23 10 03 38

[Prendre rendez-vous ici](#)

CH L'isle sur la sorgue

Place des frères Brun
Du lundi au vendredi 8h-13h / 14h-18h
04 90 38 96 53

[Prendre rendez-vous ici](#)

Centre Hospitalier d'Apt

225 avenue de Marseille
Du lundi au vendredi : 13h-18h
04 90 04 34 01

[Prendre rendez-vous ici](#)

SOS Médecins - Le Pontet

1, rue de la rose des vents
Du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-18h
04 90 86 68 84

[Prendre rendez-vous ici](#)

CH d'Avignon

305, rue Raoul Follereau
Du lundi au samedi : 9h-17h
04 32 75 96 90

[Prendre rendez-vous ici](#)

CH de Cavaillon / CPTS Cerebellum

119, avenue Georges Clémenceau
Du lundi au vendredi : 9h-13h / 14h-17h
04 90 78 85 34

[Prendre rendez-vous ici](#)

CPTS Santé Lub / Lauris

Foyer rural, rue de la mairie
Du lundi au vendredi : 10h-12h / 13h-15h
09 72 50 27 00
Ouverture à compter du 20/01

CH de Pertuis / CPTS Santé Lub

58 rue de Croze
Du lundi au samedi : 10h-12h / 14h-18h
09 72 50 27 00

[Prendre rendez-vous ici](#)

DÉPART CONSEILLERE MUNICIPALE

Solène Lamarche, conseillère municipale, quitte la région pour entreprendre un nouveau projet professionnel. Nous la remercions pour son implication au sein de l'équipe et lui souhaitons beaucoup de réussite pour cette nouvelle aventure. C'est Delphine Pillard, suivante sur la liste qui lui succèdera. Bienvenue au sein de l'équipe.



PERMANENCES CONSEIL ARCHITECTURAL ET RENOVATION ENERGETIQUE

Les vendredis 5 et 19 février
à partir de 9h30
Sur RDV uniquement au 04.90.76.92.09



Parc naturel régional du Luberon

FAIRE




NOUVEAUTÉ

Promenez-vous

Rejoignez notre groupe de randonnée!
Départs en semaine et le week-end

contact@mairiemaubec-luberon.fr

ou 06 73 07 35 47



Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile




Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

DES NOUVELLES DE MAUBEC LOISIRS CULTURE

Malgré le contexte très particulier, la bonne gestion de MLC et l'anticipation d'une possible année sans ressources, nous a permis de rémunérer les intervenants pendant les confinements de printemps et d'automne et de dédommager les adhérents.

Nous avons pu également, comme les années précédentes, faire un don au Téléthon, sans pouvoir organiser de spectacles à cet effet.

En septembre, une rentrée difficile à organiser, avec l'arrêt de certaines activités, le remplacement d'intervenants et la mise en place des protocoles sanitaires mais avec le grand plaisir de tous se retrouver sur « le chemin de la forme ». Nous ne pensons pas que ce ne serait que pour un mois.

2020 s'achève et 2021 commence avec les mêmes contraintes, perturbations et incertitudes :

- sur l'évolution de la situation sanitaire
- sur la reprise des activités
- sur l'avenir de notre association

Fidèles à l'esprit des Foyers ruraux, l'équipe de bénévoles a essayé d'accompagner et d'informer au mieux intervenants et adhérents, pendant toute cette période perturbée et indécise.

Ces mêmes bénévoles qui, très attachés à l'importance de MLC dans la vie du village, appellent régulièrement à une relève et qui, maintenant, s'inquiètent de l'avenir de MLC si une nouvelle génération ne s'implique pas aux postes de gestion de l'association.

En espérant une reprise prochaine des activités, spectacles, festivités... et la manifestation de bonnes volontés motivées et compétentes, l'équipe de Maubec Loisirs Culture, souhaite à tous, avec un peu de retard, une nouvelle année plus douce et sereine.

BONNE ANNEE 2021 !

Président : Jean-Robert VILLENEUVE
Secrétariat : 06 01 00 37 14
Messagerie : maubecloisirculture@sfr.fr



Dans le cadre de notre volonté de respecter les forêts, nous utilisons maintenant du papier mat PEFC.

Maubec
infos

Lettre d'information mensuelle de la Mairie de Maubec
Directeur de la publication : Frédéric Massip
Comité de rédaction : Jean-François Dubois et Nathalie Gros.



«Maubec infos» - Mairie de Maubec
450 Grande Rue - 84660 Maubec
Tél. : 04 90 76 92 09
E-mail : contact@mairiemaubec-luberon.fr
www.mairiemaubec-luberon.fr